

COMMUNIQUE DE PRESSE

FORMATION DES MAITRES :

UNE OUVERTURE MAIS ENCORE TROP D'INSUFFISANCES

Le ministre de l'Education nationale s'est adressé par courrier le 20 mars aux organisations syndicales représentatives. Le SE-UNSA y note tout d'abord un changement de ton positif : enfin, l'invitation à discuter succède à la fin de non recevoir.

Il prend acte de précisions ou de confirmations qui sont désormais indiquées par écrit :

- le maintien des places aux concours 2010 ;
- la garantie que les candidats des concours 2009 pourront bien s'y représenter en 2010 ;
- un premier bouger sur l'année de stagiarisation : pour très insuffisant qu'il soit, c'est la première fois qu'un chiffre est lâché pour accorder un aménagement des services permettant un complément de formation ;
- l'entrée officielle dans le dispositif des professeurs d'école maîtres formateurs qui sont enfin explicitement nommés.

Pour le SE-UNSA, l'objectif d'une réforme de la formation des maîtres devrait être d'améliorer cette dernière. Sans une alternance équilibrée théorie/pratique, une formation professionnelle ne peut être efficace. C'est parce qu'elle ne l'assure pas que la mastérisation conçue par le gouvernement pose problème. Sur ce plan, le SE-UNSA ne trouve pas dans la lettre ministérielle les garanties qu'il attend. De même la question sociale de l'accès à cette formation pour les étudiants doit être précisée. Ce parcours ne doit pas être une course d'obstacle pour les étudiants d'origine modeste.

Il est ainsi significatif que les IUFM, qui devraient pourtant être les principaux opérateurs d'une formation se voulant professionnelle, ne soient pas une seule fois cités dans la lettre de M. Darcos. De même, est particulièrement inquiétant le fait que, au-delà du dispositif transitoire de 2010, la présence d'une épreuve professionnelle dans les concours du 2nd degré soit à nouveau donnée comme une question ouverte. Quant à la partie « terrain », l'addition de stages hypothétiques en master à seulement 30 % de complément de formation après le concours ne donne toujours pas un quantum suffisant.

Le SE-UNSA participera donc aux rencontres que le ministère lui propose. Mais il entend y obtenir les réponses précises aux questions qu'il ne cesse de poser pour que la mastérisation soit mise au service d'un vrai apprentissage du métier d'enseignant.

Paris, le 23 mars 2009

Luc Bérille
Secrétaire Général



www.se-unsa.org